

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE  
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**

Date convocation : 12 Juin 2024

Nbr membres : 13  
En exercice : 13  
Présents : 10  
Votants : 10  
Quorum : 7

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 24 JUIN 2024**

**L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre du mois de juin à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Annick FLACHER**

**Présents :** FLACHER Annick, GERY Jacques, NAVEZ Marie-Louise, BLANC Emilie, GRANGE Yves, BARDY Benoît, GIRAUD Jean, CANET Véronique, DUPINAY Pierre, CLUZEL Anthony

**Excusés :** LIMONE Julien, ROUCHOUSE Muriel, DEGAND Nathalie

**Secrétaire de séance :** CANET Véronique

**N° 23 240624**

**OBJET PARTENARIATS ACTION CULTURELLE RESEAU SHED**

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien accompagne les bibliothèques/médiathèques du Réseau du SHED dans la mise en place d'animations en regard d'une thématique annuelle commune définie par les équipes.

Elle donne ensuite lecture de la convention cadre qui a pour objectif de cadrer les missions et les obligations de chaque partie. Cette convention est signée pour une durée de 3 ans à compter de sa date de signature.

**OUÏ CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- **ACCEPTE** les termes de la convention « Partenariats action culturelle réseau du SHED »
- **AUTORISE** le maire à signer ladite convention dont un exemplaire sera annexée à la présente délibération

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus

La secrétaire de séance

V CANET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20240624-23240624-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 25/06/2024  
Publication : 25/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire

A. FLACHER

